

# LE MINISTÈRE N'ABONDERA PAS LES BUDGETS POUR REVALORISER LA PAIE DES AED EN CDI POUR 2026

## Inacceptable ! FO exige l'augmentation des salaires tout de suite et une grille nationale pour tous !

Lors du CSA ministériel du mardi 5 mai, sur le sujet des grilles d'avancement des AED en CDI, le ministère a confirmé avoir annoncé aux académies qu'il n'abonderait aucun budget pour les revalorisations des AED, même pour les académies où ces grilles ont déjà été actées en CSA.

Le décret n° 2022-1140 du 9 août 2023 dispose qu'au bout de trois ans de CDI, un entretien aboutissant à une revalorisation salariale doit être acté. Cette revalorisation intervient déjà après 6 ans de CDD (contrat à durée déterminée), sans revalorisation salariale, et 3 ans de CDI (contrat à durée indéterminée), soit 9 ans de travail sans aucune progression financière. Même cette condition inacceptable ne sera pas respectée !

Il reviendra aux académies de trouver sur leurs fonds propres des moyens éventuels pour acter cette grille et rendre effectif l'avancement financier de nos collègues AED. Autrement dit, l'État ne respecte même plus les lois qu'il promulgue !

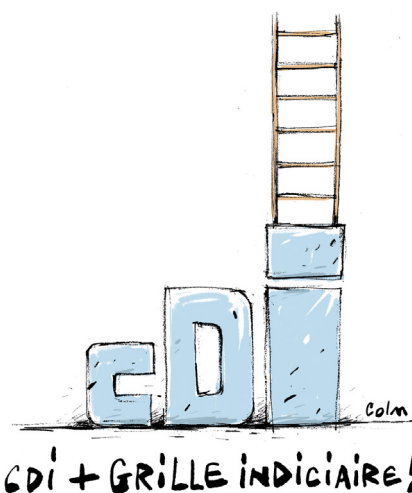
Et pour cause, à l'heure où le gouvernement Macron-Lecornu, totalement aligné sur l'escalade guerrière au plan mondial, donne la priorité aux dépenses d'armement sur tout le reste, en consacrant 36 milliards d'euros supplémentaires à la loi de programmation militaire 2024-2030 (portant le total des dépenses à 449 milliards d'euros), et en décidant par conséquent de réaliser 6 milliards d'euros de coupes supplémentaires dans les dépenses publiques indispensables à la population (4 milliards à l'État et 2 milliards à la Sécurité sociale), tout est bon pour récupérer le moindre centime.

Pour le SNFOLC, cette décision est d'autant plus insupportable que les AED, qui comptent parmi les personnels les plus précaires de l'Éducation nationale (avec les AESH, les contractuels...), subissent de plein fouet, comme l'ensemble des personnels, comme l'ensemble des fonctionnaires et des salariés du privé, l'augmentation des prix du carburant en conséquence de la guerre israélo-américaine contre l'Iran, tandis que Total Énergie réalise des bénéfices records au premier trimestre 2026, à hauteur de 5,8 milliards de dollars (4,96 milliards d'euros), soit une hausse de 51 % sur un an. Avec la confédération FO, et sa fédération, la FNEC FP-FO, le SNFOLC revendique l'augmentation immédiate des salaires et le blocage des prix du carburant à 1,50 €.

Pour rappel, le SNFOLC, avec la FNEC FP FO, revendique une grille nationale, avec des améliorations financières réelles, et pas un succédané de promotion !

Les AED ne sont pas des sous professionnels, des « mouchoirs » jetables à volonté, qu'on pourrait traiter sans respecter un minimum de reconnaissance institutionnelle !

Alors que les inquiétudes sont réelles sur les dotations en postes (ou « équivalents temps plein » - ETP) qui vont arriver dans les établissements en juin, c'est, une nouvelle fois, une maltraitance institutionnelle qui s'opère à l'encontre des AED, piliers du fonctionnement des collèges et lycées !



Dans ces conditions, le SNFOLC invite les AED à se réunir partout avec les représentants FO, avec l'ensemble des personnels (enseignants, AESH, PsyEN...), et chaque fois que possible dans l'unité avec les autres organisations syndicales, afin de dresser l'état des lieux de la situation, de lister leurs besoins et de discuter de l'action concrète, du rapport de force efficace, pour bloquer les mesures d'austérité et obtenir satisfaction sur les revendications :

- ▶ Augmentation immédiate des salaires et une grille de rémunération nationale des AED permettant une progression automatique de leur salaire sur la base de leur ancienneté ;
- ▶ Augmentation du nombre de postes d'AED à hauteur des besoins, création des postes et recrutement des AED nécessaires ;
- ▶ Accès au CDI selon des règles nationales pour les AED qui le souhaitent et la garantie de réemploi pour tous.